



Demande de Propositions (DdP)

IUCN Programme Afrique Centrale Occidentale- UGP Guinée Equatoriale

Référence DdP : IUCN- P03355, N° GEF7-GE/2024/00008, recrutement d'un Consultant / facilitateur pour la mise en place du programme de microprojets dans les paysages de Rio Campo et de Monte Alen

Bienvenue à cette Passation de Marché lancée par l'IUCN. Vous êtes invités par la présente à soumettre une Proposition. Veuillez lire attentivement les informations et les instructions car le non-respect des instructions peut entraîner la disqualification de votre Proposition pour ce Marché.

1. EXIGENCES

1.1. Une description détaillée des services et/ou des biens à fournir se trouve en Pièce Jointe 1.

2. COORDONNEES DE L'INTERLOCUTEUR

2.1. Pendant toute la durée de ce marché, c'est-à-dire à partir de la publication de cette DdP à l'attribution d'un contrat, vous ne pouvez pas discuter de ce marché avec un employé ou un représentant de l'IUCN autre que l'interlocuteur suivant. Vous devez adresser toute correspondance et toute question à cet interlocuteur, y compris votre proposition.

IUCN Contact : TINE Andre-Marie, Regional Senior Procurement Officer,
andre-marie.tine@iucn.org ; Cc procurement-paco@iucn.org

3. CALENDRIER DE PASSATION DE MARCHÉ

3.1. Ce calendrier est indicatif et peut être modifié par l'IUCN à tout moment. Si l'IUCN décide qu'il est nécessaire de modifier l'une des échéances, nous vous contacterons.

DATE	ACTIVITE
05/02/2024	Publication de la Demande de Propositions
09/02/2024	Date limite pour la confirmation de l'intention de soumissionner
14/02/2024	Date limite pour la soumission des questions
16/02/2024	Publication prévue des réponses aux questions
19/02/2024	Date limite pour la soumission des propositions à l'IUCN ("19 février 2024")
27/02/2024	Clarification des propositions
29/02/2024	Date prévue pour l'attribution du contrat
04/03/2024	Date prévue pour le début du contrat

3.2. Veuillez envoyer un courriel à l'interlocuteur de l'UICN pour confirmer si vous avez l'intention ou non de soumettre une proposition avant la date limite indiquée ci-dessous.

4. COMPLETER ET SOUMETTRE UNE PROPOSITION

4.1. Votre Proposition doit être constituée des trois documents suivants :

- Déclaration d'engagement signée (voir Pièce jointe 2)
- Proposition technique (voir Section 4.4 ci-dessous)
- Proposition financière (voir Section 4.5 ci-dessous)

Les propositions doivent être rédigées en espagnol ou en français.

4.2. Votre Proposition doit être soumise par courriel auprès de l'interlocuteur de l'UICN (voir Section 2).

L'objet du courriel doit être [Référence DdP - nom du soumissionnaire].

Le nom du soumissionnaire est le nom de l'entreprise/organisation au nom de laquelle vous soumettez la proposition, ou votre propre nom de famille si vous soumissionnez en tant que consultant indépendant.

Votre proposition doit être soumise en format PDF. Vous pouvez soumettre plusieurs courriels dûment annotés, par exemple, Courriel 1 de 3, si les fichiers joints sont trop volumineux pour être transmis en un seul courriel. Vous ne pouvez pas soumettre votre Proposition en la téléchargeant sur un outil de partage de fichiers.

IMPORTANT: Les documents soumis doivent être protégés par un mot de passe afin qu'ils ne puissent pas être ouverts et lus avant la date limite de soumission.

Veuillez utiliser le même mot de passe pour tous les documents soumis. Après la date limite et dans les 12 heures, veuillez envoyer le mot de passe à l'interlocuteur de l'UICN. Cela permettra de garantir la sécurité du processus de soumission et d'ouverture des offres.

Veuillez NE PAS envoyer le mot de passe par courriel avant la date limite de soumission des Propositions.

4.3. *Eligibilité*

Ne s'applique pas

4.4. *Proposition technique*

La proposition technique doit aborder chacun des critères énoncés ci-dessous de manière explicite et distincte, en citant le numéro de référence du critère concerné (colonne de gauche).

Les Propositions présentées sous un autre format augmenteront considérablement le temps nécessaire à l'évaluation, et de telles Propositions pourront donc être rejetées à la discrétion de l'UICN.

Lorsque des CV sont demandés, ils doivent concerner les personnes qui effectueront effectivement le travail spécifié. Les personnes que vous proposez ne peuvent être remplacées qu'avec l'approbation de l'UICN.

L'UICN évaluera les propositions techniques en fonction de chacun des critères suivants et de leur importance relative :

Description		Poids relatif
1- Qualification		
1.1	Posséder un diplôme universitaire, dans les domaines de la conservation de la biodiversité, gestion des ressources naturelles, sciences de l'environnement, aménagement du territoire, socio écologie ou équivalent. (A partir de la licence)	10
1.2	Expérience avérée d'au moins 5 ans dans le développement ou montage des projets,	10
1.3	Avoir une bonne connaissance du contexte socioculturel des régions objet du présent appel d'offre ;	10
1.4	Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, PowerPoint) et autres logiciels similaires ;	5
1.5	Posséder d'excellentes capacités de communication et de rédaction en espagnol, la connaissance du français et de l'anglais serait un avantage ;	5
1.6	Compétences en collecte et analyse de données et excellentes compétences techniques dans la rédaction et l'édition de rapports ;	10
2- Approche		
2.1	Description de la méthodologie	10
2.2	Approche (Chronogramme)	10

4.5. Proposition financière

4.5.1. La proposition financière doit être un prix fixe et ferme pour la fourniture des biens/services mentionnés dans la demande de propositions (DdP) dans leur intégralité.

4.5.2. Les prix incluent tous les coûts

Les tarifs et les prix soumis sont réputés inclure tous les coûts, assurances, taxes (à l'exception de la TVA, voir ci-dessous), honoraires, dépenses, responsabilités, obligations, risques et autres éléments nécessaires à l'exécution des Termes de Référence ou de la Spécification des Exigences. L'UICN n'acceptera pas de frais autres que ceux clairement indiqués dans la Proposition Financière. Cela inclut les retenues d'impôts applicables et similaires. Il vous incombe de déterminer si de telles taxes s'appliquent à votre organisation et de les inclure dans votre offre financière.

4.5.3. Taxes sur les biens et services applicables

Les taux et les prix de la Proposition seront Hors Taxe sur la Valeur Ajoutée.

4.5.4. Devise des taux et des prix proposées

Tous les taux et les prix soumis par les Proposants doivent être exprimés en [FCFA].

4.5.5. Ventilation des taux et des prix

Offre financière		
6	Examen de l'offre financière	30

A titre d'information uniquement, le prix doit être ventilé comme suit :

	Description	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
1				
2				
3				
4				
5				
6				
	TOTAL			

4.6. Toutes informations supplémentaires non demandées par l'UICN ne doivent pas être incluses dans votre Proposition et ne seront pas prises en compte dans l'évaluation.

4.7. Votre proposition doit rester valide et en mesure d'être acceptée par l'UICN pendant une période de 90 jour calendaire après la date limite de soumission.

4.8. *Retraits et modifications*

Vous pouvez librement retirer ou modifier votre proposition à tout moment avant la date limite de soumission par notification écrite à l'interlocuteur de l'UICN. Cependant, afin de réduire le risque de fraude, aucune modification ou retrait ne sera accepté après la date limite de soumission.

5. EVALUATION DES PROPOSITIONS

5.1. *Complétude*

L'UICN vérifiera d'abord que votre proposition est complète. Les propositions incomplètes ne seront pas examinées plus en profondeur.

5.2. *Evaluation technique*

5.2.1. *Méthode de notation*

Une note de 0 à "Note maximale" sera attribuée à votre proposition pour chacun des critères d'évaluation technique, de sorte que "0" signifie faible et "Note maximale" signifie élevé.

5.2.2. *Seuils de qualité minimale*

Les propositions qui obtiennent la note "0" pour l'un des critères ne seront pas prises en considération.

5.2.3. *Note technique*

Votre note pour chaque critère d'évaluation technique sera multipliée par la pondération relative respective (voir Section 4.4) et ces notes pondérées seront additionnées pour donner la note technique globale de votre proposition.

5.3. *Évaluation financière et notes financières*

L'évaluation financière sera basée sur le prix total que vous soumettez. Votre proposition financière recevra une note calculée en divisant la proposition financière la plus basse qui a passé les seuils de qualité minimum (voir Section 5.3.2) par le prix total de votre proposition financière.

Ainsi, par exemple, si votre proposition financière est d'un montant total de 100 CHF et que la proposition financière la plus basse est de 80 CHF, vous recevrez une note financière de $80/100 = 80\%$.

5.4. *Note totale*

La note totale de votre proposition sera calculée comme la somme pondérée de votre note technique et de votre note financière.

Les pondérations relatives seront les suivantes :

Technique : 70% Financier: 30%

Ainsi, par exemple, si votre note technique est de 83% et votre note financière de 77%, vous recevrez une note totale de $83 * 70\% + 77 * 30\% = 58,1\% + 23,1\% = 81,2\%$.

Sous réserve des exigences des Sections 4 et 7, l'UICN attribuera le contrat au soumissionnaire dont la proposition aura obtenu la note totale la plus élevée.

6. **EXPLICATION DE LA PROCÉDURE DE PASSATION DES MARCHÉS**

6.1. L'UICN utilise la Procédure d'Invitation pour cette passation de marché. Cela signifie que seuls les soumissionnaires invités peuvent soumettre une proposition. L'UICN invite généralement quatre à six soumissionnaires à soumettre une proposition.

6.2. Nous vous invitons à poser des questions ou à demander des éclaircissements concernant ce marché. Merci d'envoyer un courriel à l'interlocuteur de l'UICN (voir Section 2), en prenant note de la date limite pour la soumission des questions à la Section 3.1.

6.3. Toutes les propositions doivent être reçues avant la date limite de soumission indiquée à la Section 3.1 ci-dessus. Les propositions en retard ne seront pas prises en considération. Toutes les propositions reçues avant la date limite de soumission seront évaluées par une équipe de trois évaluateurs ou plus, conformément aux critères d'évaluation énoncés dans la présente DdP. Aucun autre critère ne sera utilisé pour évaluer les propositions. Le contrat sera attribué au soumissionnaire dont la proposition a reçu la Note Totale la plus élevée. L'UICN se réserve toutefois le droit d'annuler le marché et de ne pas attribuer de contrat du tout.

6.4. L'UICN contactera le soumissionnaire dont la proposition a obtenu la meilleure note pour finaliser le contrat. Nous contacterons les soumissionnaires non retenus après l'attribution du contrat et leur fournirons des informations détaillées. Le calendrier à la Section 3.1 donne une estimation de la date à laquelle nous pensons que nous aurons achevé l'attribution du contrat, mais cette date peut changer en fonction de la durée de l'évaluation des propositions.

7. **CONDITIONS DE PARTICIPATION A CETTE PASSATION DE MARCHÉ**

7.1. Pour participer à cette passation de marché, vous êtes tenu de soumettre une proposition qui respecte pleinement les instructions de la présente DdP et des Pièces jointes.

7.1.1. Il est de votre responsabilité de vous assurer que vous avez soumis une proposition complète et entièrement conforme.

- 7.1.2. Toute proposition incomplète ou incorrectement remplie peut être considérée comme non conforme et, par conséquent, il vous sera impossible de poursuivre la procédure de passation de marché.
- 7.1.3. L'UICN se renseignera sur toute erreur d'écriture évidente dans votre proposition et pourra, à la seule discrétion de l'UICN, vous permettre de les corriger, mais uniquement si cela ne peut être perçu comme vous donnant un avantage injuste.
- 7.2. Pour participer à cette passation de marché, vous devez remplir les conditions suivantes :
- N'avoir aucun conflit d'intérêts
 - Etre inscrit au registre professionnel ou de commerce pertinent du pays dans lequel vous êtes établi (ou résident, si vous êtes indépendant)
 - Etre en règle par rapport à vos obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale et de tous les impôts applicables
 - Ne pas avoir été condamné pour non-respect des exigences réglementaires en matière d'environnement ou d'autres exigences légales relatives à la durabilité et à la protection de l'environnement
 - Ne pas être en faillite ou en liquidation
 - Ne jamais avoir été coupable d'une infraction liée à votre conduite professionnelle
 - Ne pas être impliqué dans la fraude, la corruption, une organisation criminelle, le blanchiment d'argent, le terrorisme ou toute autre activité illégale.
- 7.3. Vous devez remplir et signer la Déclaration d'engagement (voir PJ 2).
- 7.4. Si vous participez à cette passation de marché en tant que membre d'une coentreprise ou si vous faites appel à des sous-traitants, soumettez une Déclaration d'engagement distincte pour chaque membre de la coentreprise et chaque sous-traitant, et indiquez clairement dans votre proposition quelles parties des biens/services sont fournies par chaque partenaire ou soustraitant.
- 7.5. Chaque soumissionnaire ne doit soumettre qu'une seule proposition, que ce soit à titre individuel ou en tant que partenaire d'une coentreprise. Dans le cas d'une coentreprise, une société n'est pas autorisée à participer à deux coentreprises différentes pour le même marché, et une société n'est pas autorisée à soumettre une proposition à la fois en son nom et dans le cadre d'une coentreprise pour le même marché. Un soumissionnaire qui soumet ou participe à plus d'une proposition (autrement qu'en tant que sous-traitant ou dans le cas d'alternatives qui ont été autorisées ou demandées) entraîne la disqualification de toutes les propositions auxquelles il participe.
- 7.6. En prenant part à cette passation de marché, vous acceptez les conditions énoncées dans la présente DdP, notamment les suivantes :
- Il est inacceptable de donner ou d'offrir un cadeau ou une contrepartie à un employé ou à un autre représentant de l'UICN en tant que récompense ou incitation liée à l'attribution d'un contrat. Une telle action donnera à l'UICN le droit de vous exclure de ce marché et de tout autre marché futur, et de mettre fin à tout contrat qui aurait été signé avec vous.
 - Toute tentative d'obtenir des informations d'un employé ou d'un autre représentant de l'UICN concernant un autre soumissionnaire entraînera la disqualification
 - Toute fixation de prix ou collusion avec d'autres soumissionnaires dans le cadre de ce marché donnera à l'UICN le droit de vous exclure, ainsi que tout autre soumissionnaire impliqué, de ce marché et de tout autre marché futur, et pourra constituer une infraction pénale.

8. CONFIDENTIALITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES

8.1. L'UICN respecte le Règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'Union européenne. Les informations que vous soumettez à l'UICN dans le cadre de ce marché seront traitées de manière confidentielle et ne seront partagées que dans la mesure où cela est nécessaire pour évaluer votre proposition conformément à la procédure expliquée dans la présente DdP, et pour conserver d'une piste d'audit claire. A des fins d'audit, l'UICN est tenue de conserver l'intégralité de votre proposition pendant 10 ans après la fin du contrat et de la mettre à la disposition des auditeurs internes et externes et des bailleurs, sur demande.

8.2. Dans la Déclaration d'engagement (Pièce jointe 2), vous devez donner à l'UICN la permission expresse d'utiliser les informations que vous soumettez de cette manière, y compris les données personnelles qui font partie de votre proposition. Lorsque vous incluez des données personnelles de vos employés (par exemple, des CV) dans votre proposition, vous devez obtenir l'autorisation écrite de ces personnes pour partager ces informations avec l'UICN, et pour que l'UICN utilise ces informations comme indiqué au point 8.1. Sans ces autorisations, l'UICN ne sera pas en mesure d'examiner votre proposition.

9. PROCEDURE DE TRAITEMENT DES PLAINTES

Si vous avez une plainte ou une préoccupation concernant la convenance de la manière dont un processus concurrentiel est ou a été exécuté, veuillez contacter procurement@iucn.org. Ces plaintes ou préoccupations seront traitées de manière confidentielle et ne sont pas considérées comme une violation des restrictions de communication ci-dessus (Section 2.1).

10. CONTRAT

Le contrat sera basé sur le modèle de l'UICN en Pièce jointe 3, dont les termes ne sont pas négociables. Ils peuvent toutefois être modifiés par l'UICN pour refléter les exigences particulières du bailleur qui finance ce marché particulier.

11. A PROPOS DE L'UICN

L'UICN est une Union de membres composée uniquement d'organisations gouvernementales et de la société civile. Elle fournit aux organisations publiques, privées et non gouvernementales les connaissances et les outils qui permettent au progrès humain, au développement économique et à la conservation de la nature d'aller de pair.

Le Secrétariat de l'UICN, dont le siège social est en Suisse, compte environ 1 000 employés et des bureaux dans plus de 50 pays.

Créée en 1948, l'UICN est aujourd'hui le réseau environnemental le plus vaste et le plus diversifié du monde. Elle exploite les connaissances, les ressources et la portée de plus de 1 300 organisations membres et de quelque 10 000 experts. Elle est l'un des principaux fournisseurs de données, d'évaluations et d'analyses sur la conservation. Grâce à la diversité de ses membres, l'UICN peut jouer le rôle d'incubateur et de dépositaire fiable des meilleures pratiques, des outils et des normes internationales.

L'UICN offre un espace neutre dans lequel divers acteurs, notamment des gouvernements, des ONG, des scientifiques, des entreprises, des communautés locales et des organisations de populations autochtones, peuvent travailler ensemble pour élaborer et mettre en œuvre des solutions aux problèmes environnementaux et parvenir à un développement durable.

En collaboration avec de nombreux partenaires et sympathisants, l'UICN met en œuvre un portefeuille vaste et diversifié de projets de conservation dans le monde entier. Alliant les connaissances scientifiques les plus récentes aux savoirs traditionnels des communautés

locales, ces projets visent à inverser la perte d'habitats, à restaurer les écosystèmes et à améliorer le bien-être des populations.

www.iucn.org

<https://twitter.com/IUCN/>

12. PIÈCES JOINTES

- Pièce jointe 1 *Spécification des Exigences / Termes de Référence (français et espagnol)*
- Pièce jointe 2 *Déclaration d'engagement (sélectionnez 2a pour les sociétés ou 2b pour les indépendants selon votre cas)*
- Pièce jointe 3 *Modèle de contrat*

Termes de références pour le recrutement d'un Consultant / facilitateur pour la mise en place du programme de microprojets dans les paysages de Rio Campo et de Monte Alen

Contexte et Justification

Les moyens de subsistance sont les capacités, les actifs et les activités nécessaires mises en place pour que les personnes gagnent de l'argent et s'assurent un moyen de vivre. Dans sa composante 3 le projet entend réduire l'impact des communautés et du secteur de la production sur les services forestiers importants dans les paysages. Ainsi soutenir les moyens de subsistance locaux est un impératif dans les paysages du Rio Campo et du Monte Alen

Le Projet cherche à aider les peuples autochtones et les communautés les plus vulnérables et les plus exposés à l'insécurité alimentaire à gérer durablement les ressources naturelles au sein des deux paysages du projet pour permettre à ceux-ci de subvenir à leurs besoins et de préserver ces ressources pour les générations futures.

Une étude sur les opportunités de développement d'une filière PFNLs a été conduite dans la zone du projet et a montré qu'il existe une forte dépendance entre les communautés et les ressources naturelles. Selon CEPRAD (2023), les trois principales sources de revenus monétaires et non monétaires sont : l'agriculture, les PFNL d'origine animale et les PFNL d'origine végétale. Cette étude révèle qu'à la valeur totale du revenu monétaire dans l'ensemble des villages étudiés est de 70.2 millions de FCFA.

Le projet veut améliorer et diversifier les moyens de subsistance sur l'utilisation durable des ressources forestières et agricoles, y compris des options génératrices de revenus et de moyens de subsistance pour les communautés, adoptées et mises en œuvre par le biais d'un programme de petites subventions qui s'appuie sur le modèle FEM-PNUD et du CARPE.

Chaque membre adulte aura le choix de demander une subvention à titre individuel ou en tant que membre d'un groupe et/ou d'une association. L'émergence de partenariats potentiels dirigés par la communauté sera encouragée par le biais de la plateforme paysagère multipartite, et ces groupes auront la possibilité de demander des subventions. Un soutien et des conseils seront fournis à chaque individu/groupe pour l'élaboration de la proposition. Les personnes bénéficiant d'un soutien comprendront au moins 40 % de femmes et 30 % de personnes âgées de 18 à 30 ans. Un montant fixe par adulte sera défini pour donner des chances égales à tous. Toutefois, l'accès à ce fonds dépendra de la qualité et de l'éligibilité de la proposition. Les personnes se présentant en groupe auront accès à un budget plus élevé. Le temps consacré à l'élaboration de la proposition sera un premier investissement de la part des membres de la communauté pour montrer leur motivation.

En échange de ce programme de petites subventions financées par le projet, les bénéficiaires s'engageront à ne pas mener d'activités illégales ou restrictives dans les zones protégées. Les exemples de micro-projets qui pourraient être financés incluent, mais ne sont pas limités à : Activités liées aux PFNL, fourniture de matériel/équipement (pêche, agriculture, transformation, stockage, intrants agricoles...), apiculture (production de miel), artisanat, écotourisme, développement du marché, fourneaux à faible consommation de combustible, agroforesterie, culture d'espèces alternatives de cultures et d'arbres, développement de la chaîne de valeur.

Un ensemble de critères sera élaboré pour sélectionner les propositions qui seront soutenues par le projet. Les principaux critères de sélection seront les suivants : i) l'impact environnemental sur la biodiversité à court, moyen et long terme ; ii) l'impact social, y compris les avantages culturels à court, moyen et long terme ; iii) la viabilité économique ; iv) les meilleures pratiques agricoles pilotes et v) la reproductibilité (de sorte que les microprojets réussis puissent être répétés ailleurs et avoir un impact plus important). Des évaluations de l'impact environnemental et social et/ou des analyses de marché seront réalisées si nécessaire.

Les expériences passées en matière de développement de moyens de subsistance alternatifs, en particulier dans le parc national de Monte Alen (programme ECOFAC), seront prises en compte lors de la sélection des projets, afin d'éviter que les échecs ne se répètent. Les critères et le processus de sélection seront transparents pour tous les membres de la communauté afin d'éviter tout sentiment d'injustice entre les porteurs de micro-projets sélectionnés et ceux qui ne le sont pas. Au total, au moins 100 microprojets seront soutenus par des subventions dans les communautés bénéficiaires sélectionnées.

Les porteurs de projet seront soutenus dans le développement d'un plan d'affaires à long terme identifiant les besoins humains et financiers pour le maintien de leurs interventions au-delà de la durée de vie du projet. L'aide fournie dans le cadre du projet couvrira, dans la mesure du possible, tous les intrants identifiés nécessaires à la mise en œuvre et au maintien de l'activité génératrice de revenus. Des formations sur mesure seront développées pour soutenir la mise en œuvre des micro-projets sélectionnés. Le projet créera également des liens entre les porteurs de microprojets concernés où des synergies ou des complémentarités peuvent être développées (par exemple, le développement d'une chaîne de valeur spécifique).

Afin de garantir les meilleures chances de réussite du programme de micro-projets, le projet cherche à recruter un Consultant - facilitateur pour mettre en œuvre ce résultat, en collaboration avec l'équipe du projet

Objectif global de la consultation

Mettre en place un programme de microprojets dans les paysages de Rio Campo et de Monte Alen

Spécifiquement il s'agira de :

- Compiler la documentation sur les meilleures pratiques et les leçons apprises pour capitaliser les expériences ;
- Proposer la mise en place d'un comité multipartenaires d'évaluation et de validation des microprojets avec les éventuellement une proposition des acteurs ;
- Concevoir des modèles de proposition de soumission à l'appel à projet,
- Concevoir des lignes directrices et des modèles d'évaluation de projet,
- D'élaborer des notes d'orientation pour la sélection des projets, des modalités d'attribution des subventions et des protocoles d'accord avec les bénéficiaires,
- Lancer le premier appel à propositions qui détaille le processus de candidature, le format à utiliser, les types de projets attendus et la date limite.
- Soutenir et renforcer les capacités des organisations locales de la société civile (formelles ou informelles) sur des sujets tels que la structuration des OSC (Organisation de la Société Civile), la planification et la mise en œuvre d'activités et d'actions, la collaboration et le travail en commun, la création de groupes, de partenariats et de réseaux, l'obtention de fonds, etc
- Proposer une grille d'évaluation des microprojets sur les bases des critères validé de commun accord avec l'équipe de gestion du projet ;
- Proposer une liste de secteurs les plus importants dans chaque aire protégée et proposer aussi des estimations économiques pour une exécution durable de ses secteurs,
- Organiser les consultations communautaires pour la désignation d'un point focal communautaire qui facilitera la liaison entre l'équipe du projet et les bénéficiaires de la communauté.
- Rédiger les rapports finaux sur la mise en œuvre des microprojets.
- Renforcer, les capacités des OSC au niveau communautaire pour développer des propositions de projets.
- Mettre en place un Template de collecte des données pour un meilleurs suivi-évaluation participatif des résultats et impacts des micro-projets sur les moyens d'existence des communauté locales et autochtones.

Résultats attendus

Les résultats suivants sont attendus de cette consultation :

- Un programme de microprojets aux bénéficiaires des communautés locales et autochtones est mis en place dans les deux paysages du projet
- Un comité multisectoriel de sélection, d'évaluation et de validation des microprojets opérationnels est mis en place dans la zone d'intervention du projet
- Une grille d'évaluation pour la sélection des microprojets disponible
- Une liste des microprojets financés par le projet selon la parité hommes-femmes – jeunes,
- Estimations économiques des microprojets réalisés,
- Une liste des critères et indicateurs de réalisation des microprojets validée
- Les capacités des organisations locales de la société civile (formelles ou informelles) sont renforcées sur des sujets tels que la structuration des OSC, la planification et la mise en œuvre d'activités et d'actions, la collaboration et le travail en commun, la création de groupes, de partenariats et de réseaux, l'obtention de fonds, etc

Critères de sélection des candidats

Description		Poids relatif
3- Qualification		
1.1	Posséder un diplôme universitaire, dans les domaines de la conservation de la biodiversité, gestion des ressources naturelles, sciences de l'environnement, aménagement du territoire, socio écologie ou équivalent. (A partir de la licence),	10
1.2	Expérience avérée d'au moins 5 ans dans le développement ou montage des projets ;	10
1.3	Avoir une bonne connaissance du contexte socioculturel des régions objet du présent appel d'offre ;	10
1.4	Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, PowerPoint) et autres logiciels similaires ;	5
1.5	Posséder d'excellentes capacités de communication et de rédaction en espagnol, la connaissance du français et de l'anglais serait un avantage ;	5
1.6	Compétences en collecte et analyse de données et excellentes compétences techniques dans la rédaction et l'édition de rapports ;	10
4- Approche		
2.1	Description de la méthodologie de la consultation	10
2.2	Approche (Chronogramme)	10
TOTAL		70

Offre financière		
	Examen de l'offre financière	30

Durée : 06 mois